

L'évêque de Cambrai se rendit à Rome, et pendant le concile y apprit la triste nouvelle de la mort de son vénéral père.

Après le concile, il revint en France et débarqua à Marseille le 25 septembre 1870.

A la suite de la révolution de Paris du 4 septembre, la Commune avait été proclamée à Marseille. — Evêque et évêque, c'est un double titre à la haie des commandants marseillais, de ces mêmes hommes qui avaient aujourd'hui à bas Belzunce, paré que Mgr Belzunce qui se dévoua pour les pestiférés de Marseille en 1720, était aussi jésuite et évêque. Mgr Dubar fut arrêté dépoillé, jeté en prison. Après 8 jours de détention, il put s'échapper des mains de ses sauvages, et avant de s'embarquer pour sa mission, il adressa au ministre de la justice une protestation qui trouva un écho dans toute la presse honnête de France.

En retournant en Chine, il put s'arrêter à Saïgon et prier sur la tombe de l'abbé Hérent, son ancien condisciple de Cambrai, frère du vénérable doyen de Notre-Dame de Roubaix, mort missionnaire en Cochinchine.

Rentré dans sa mission, il y apprit bientôt et le siège de Paris, puis la Commune, les incendies, les massacres, et son cœur de Français, saigna de ces malheurs que, hélas ! il avait prévus.

De nouveaux ouvriers évangéliques étaient venus remplir les vides faits par les premiers compagnons, par la maladie et la mort : — et grâce à des secours recueillis chez ses amis d'Europe, il put fonder des écoles, ainsi qu'un séminaire d'où sont sortis en 1877, quatre prêtres chinois. Malgré les tracasseries de quelques mandarins rendus plus méchants depuis les désastres de la France, de nouvelles chrétiens se formaient, le chiffre des chrétiens avait triplé et de nombreux cathédrales se présentaient chaque jour, quand trois années de sécheresse consécutives amenèrent dans les provinces du Nord une de ces famines dont on ne se fait pas d'idée en Europe, mais qui s'expliquent dans ces pays pauvres, très-peuplés et, pour ainsi dire, sans voies de communication et sans commerce extérieur. Les deux provinces, du Chan-si et du Tché-li soutinrent toutes les plus éprouvées.

Le Conseil municipal de Reubaix se réunira jeudi. Voici l'ordre du jour de la séance :

Installation de MM. A. Morel et Auguste Leloir comme adjoints au Maire.

Rapport sur le projet d'école de natation. Rapport sur l'achèvement de la promenade publique partant du Boulevard de Paris et aboutissant à la route de Lille à Croix.

Proposition de l'entrepreneur des travaux de forage au sujet de l'acquisition de tubes. Proposition de l'administration des ponts et chaussées tendant à relever le niveau de la route départementale n° 44, entre la rue de la Guinguette et le pont du canal, rue de Tourcoing.

Proposition de M. Delaporte-Bayart au sujet de la réfection du cadastre de la ville, et de la largeur à donner aux chemins vicinaux.

Vote d'un crédit de 31 660 francs pour les travaux de rectification du chemin de grande communication n° 9.

Désignation de deux membres du Conseil pour procéder à la réception des écoles de la société en participation occupées par la ville.

Vote à émettre pour la prompte exécution par la Compagnie des Tramways du Nord de la ligne de Tramways de Lille à Roubaix.

Demande de déclaration d'utilité publique du Boulevard Central, partant de la rue du Moulin et aboutissant au pont de l'Union.

Rapports des Commissions ci-après :

VOIRIE.

Offre à faire aux propriétaires expropriés pour le redressement du chemin vicinal n° 8.

Projet d'aqueduc latéraux en aval des écoles rue Pierre-de-Roubaix et du Boulevard d'Halluin.

Procès-verbal de réception définitive et règlement du compte de l'entrepreneur des travaux de construction d'un aqueduc et d'une chaussée pavée rue d'Alsace.

Réception des travaux de la Place de la Gare.

Pétition de divers par laquelle ils offrent de prendre à leur charge les travaux de voirie dans les rues Galvani et Gay Lussac, sous la condition que la ville remboursera sa part contributive par annuité de cinq années.

Projet d'améliorations à faire à l'Hôtel-Vieux.

Résultat de l'enquête à laquelle il a été procédé sur le projet de prolongement du pont et du Boulevard de Dunkerque.

Redressement de la rue de l'Hommelet.

Réception des travaux de pavage de la rue Turgot.

TRAMWAYS.

Proposition de modifier le tracé de la ligne des Tramways à construire entre la Gare du Nord-Est et la ligne de Nouveaux-Wattefos.

BAUX.

Compte-rendu du service des eaux en 1877.

Réception des travaux de maçonnerie à l'usine de Bousbecques.

ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR Y INSTALLER LE SERVICE DE L'ÉBOUAGE.

Des bureaux télégraphiques viennent d'être ouverts à Bousbecques, à Cysoing et à Glegeon.

C'est demain que le Cercle du Dauphin donne sa fête annuelle.

C'est dimanche, à quatre heures, qu'aura lieu, dans les jardins de M. Achille Wibaux, rue du Fontenoy, le concert offert par la Fanfare Delattre à ses membres honoraires, avec le bienveillant concours de la musique des Canonnières sédentaires de Lille.

Voici le programme :

FANFARE DELATTRE
Directeur : M. Louis KNORR
1. La Sirène, Ouverture, Auber. — 2. Marche aux Flambeaux, n° 3 arrangé par M. E. Colin, Meyerbeer.

MUSIQUES DES CANONNIÈRES SÉDENTAIRES
Directeur : M. E. Colin
1. Ouverture de Tancrède, Rossini. — 2. Duo de Rigoletto, pour piston et basse, exécuté par MM. Vandewynckèle et Guibour, Verdi. — 3. Gavatine de la Sonnambule, exécutée par M. Moylard, clarinette-solo, Bellini. — 4. Fantaisie sur les Vêpres Siciliennes, Verdi. — 5. Klänge Delaware, grande Valse, J. Gangl. — 6. Polka pour piston, exécutée par l'auteur, Vandewynckèle.
Prix du Cabot : 1 Franc.

La Fanfare Delattre ira, demain à deux heures, recevoir à la gare la musique des Canonnières Sédentaires de Lille.

La Grande-Fanfare organisée en ce moment un concert qu'elle offrira à ses membres honoraires, le dimanche 21 juillet, dans les jardins de M. Alfred Motte, rue Saint-Jean. Le concert promet d'être des plus brillants ; la Fanfare s'est adjointe les concours de la Société philharmonique des Amis Réunis.

C'est demain qu'à lieu à Leers-France, le Carrousel organisé au bénéfice des pauvres. Le premier prix, un superbe objet d'art, est offert par M. Georges Brame, député. Le carrousel aura lieu chez M. Plouvier, près du bureau des douanes, et sera suivi d'un bal.

Les époux Duquesne étaient connus à Wattrelos comme vivant depuis longtemps en parfaite intelligence. Le mari, d'un caractère jaloux et emporté, cherchait de fréquentes querelles à sa femme ; il avait, à différentes reprises, annoncé que la vie, ainsi menée, lui était à charge et qu'il avait la ferme intention d'y mettre un terme. Les époux Duquesne sont marchands de fruits ; ils quittèrent leur domicile hier matin, se rendant à Roubaix par l'écluse du Sartel. Une dispute s'éleva entre eux pendant le trajet et, arrivé à 450 mètres en amont de l'écluse, Duquesne, surexcité par les paroles de sa femme, s'arrêta et s'assit sur une brouette chargée de fruits qu'il devait vendre à Roubaix.

Mame Duquesne continuait à s'avancer lorsqu'elle entendit tout-à-coup un bruit se produire derrière elle ; elle se retourna et vit son mari disparaître au milieu du canal. La malheureuse femme appela au secours en poussant des cris désespérés. L'écluseur du Sartel accourut aussitôt, et à l'aide d'un gaffe et avec l'assistance d'un ouvrier qui avait été témoin de la scène, chercha à ramener vers le bord l'infortuné Duquesne qui, pour la seconde fois revenait à la surface de l'eau ; mais ses efforts furent inutiles.

Il ne put, une heure plus tard, que ramener un cadavre.

Henri Duquesne était âgé de 30 ans. Il laisse un enfant. Son corps a été transporté à l'hôpital.

Le fort Frazee a été mis en émoi l'avant-dernière nuit par le vacarme qu'y a causé un sieur Jules L..., écrivain public. Jules L... voulait pénétrer de vive force dans une maison particulière dont on lui refusait l'entrée, et pour arriver plus vite à ses fins, il a brisé les vitres d'une fenêtre. Ce tapageur se trouve aujourd'hui sous le coup de poursuites judiciaires qui vont mettre en relief les cinq années de prison que lui ont déjà valuées certaines manœuvres frauduleuses auxquelles il s'était livré.

Les douaniers qui étaient postés la nuit dernière aux Prairies-Béghin, à Wattrelos, n'ont pas fait nuit blanche. Le jour commençait à poindre lorsqu'ils aperçurent, divisés en deux bandes et marchant dans leur direction, six individus qui paraissaient s'avancer qu'avec précaution.

Ils se présentèrent inopinément à eux, mais ces voyageurs nocturnes firent aussitôt volte-face, abandonnant plusieurs ballots assez lourds qui nuisaient à la rapidité de leur retraite. Les douaniers se mirent à leur poursuite et furent assez heureux pour s'emparer d'un contrebandier, Emile C..., rattacheur, domicilié à Roubaix, qu'ils ont livré ce matin à la gendarmerie.

La prise est très-importante ; elle s'élève à soixante-dix kilogrammes de tabac d'une valeur d'environ mille francs.

Nouvelle surprise des marchands de lait, ce matin. M. l'inspecteur des denrées alimentaires a soumis à l'examen le lait que trente-deux d'entre eux distribuaient en ville.

Un seul procès-verbal a été dressé.

On lit dans la Semaine religieuse :

« La première retraite ecclésiastique commencera, cette année, le dimanche 18 août, à huit heures et demie du soir, et se terminera le samedi 24.

« La seconde commencera le dimanche 1^{er} septembre, également à huit heures et demie du soir, et se terminera par le Synode annuel, le vendredi 6.

« Ces pieux exercices seront dirigés par l'illustre exilé de Genève, Mgr Mermillod, évêque d'Hébron.

« La retraite spéciale pour les ecclésiastiques employés dans l'enseignement commencera le lundi 23 septembre, et finira le samedi 28. »

On nous annonce la mort de M. Rousselle, doyen honoraire, ancien doyen de Marchiennes, décédé à Douai, le 10 juillet, dans sa 79^e année ; et celle de M. Denis, curé de Saint-Aubin, décédé le 7 juillet, dans sa 63^e année.

La Commission de recensement des votes s'est réunie hier, à la Préfecture, pour recenser les votes de dimanche dernier.

Il en résulte qu'à Dunkerque, sur 14.180 électeurs inscrits, M. Trystram n'en a obtenu que 5,495 ; à Cambrai, M. Bertrand-Milcent, 12,274 sur 25.109.

Pour Valenciennes, le pointage ayant été réclamé, la Commission, après avoir mis les pièces sous scellés, s'est adjointe à demain samedi, deux heures, en séance publique.

On lit dans la Défense :

« L'Évènement dit qu'il est inexact que M. Castelans, sous-préfet de Valenciennes, ait donné sa démission.

« Comme ce démenti s'adresse à nous, nous répondrons à l'Évènement qu'il se trompe, tout aussi bien que l'Écho du Nord : la démission de M. le sous-préfet de Valenciennes a été adressée à M. le ministre de l'intérieur à la fin du mois dernier. »

Les parents et amis des victimes de la bataille de Villers-Bretonneux sont instamment priés de se rendre, le dimanche 21 juillet, à l'inauguration du monument funéraire élevé en leur mémoire dans le cimetière de cette commune.

Le départ aura lieu de Lille, à cinq heures cinquante minutes du matin. — Rendez-vous à la gare.

Un ouvrier teinturier, nommé Verhaeghe a été arrêté, hier, dans l'établissement où il travaillait, Verhaeghe était sous le coup d'un arrêté d'expulsion par suite de condamnation pour fraude.

La commission des travaux publics du département du Nord s'est réunie hier, à la préfecture pour entendre le compte-rendu des démarches faites à Paris par ses délégués.

M. Chauffard, inspecteur général de l'enseignement supérieur pour la médecine, est en ce moment à Lille. Il a assisté vendredi matin, à la clinique faite par M. le docteur Parise, à l'hôpital Saint-Sauveur.

Nous avons raconté, il y a quelque temps, que deux individus avaient vendu au Havre et à Lille des fûts remplis d'eau pour des fûts d'alcool. La police s'était mise à leur poursuite et les avait arrêtés à Bourges.

Nous lisons dans le Journal du Cher que le tribunal correctionnel les a condamnés, avant-hier, pour escroquerie, à trois ans de prison et 500 fr. d'amende. Ce sont les nommés Pierre Sigot, entrepreneur de transports à Paris, et son associé Guillaume Pezet, demeurant également à Paris.

On se souvient d'un voleur émérite, le nommé Fréret, dont nous avons parlé, il y a quelques mois, à l'occasion de son passage à Calais en compagnie de la police anglaise qui était venue le remettre entre les mains de M. Jacob. Ce Fréret, impliqué dans le fameux vol du chemin de fer du Nord, a comparu hier devant les assises de la Seine.

Jeudi, au concours hippique, à Lille, les prix de courses au trot ont été remportés dans l'ordre suivant :

1^{re} section : MM. Deprez, Cousine, à M. Delangle ; Yankee, à M. Tibergliet ; Prieta, à M. Van den Bergh. Le cheval Pourquoï nas, qui venait troisième, n'a pas reçu de prix, par application de l'art. 7. du règlement.

Les prix pour chevaux entiers, hongres ou juments de trois ans, ont été accordés dans l'ordre suivant :

1^{re} section : MM. Pelletier, Declercq, de Herzelles, duc de Vicence, Declercq, Pecquet, duc de Vicence, Salembier, Pelletier, Chuffart.

2^e section : MM. Pecquet, Chapron, Brailly.

Les prix pour chevaux de selle ont été donnés dans l'ordre suivant :

1^{re} division, première catégorie : à M. Pelletier. — Deuxième division : à MM. Pelletier, de Herzelles, Chapron.

Deuxième division : à M. de Coupray.

Éphémérides Roubaisiennes

15 juillet 1724. — Louis de Mun, prince d'Épinoy, marquis de Roubaix, comte de Saint-Pol, vicomte de Gand, premier pair et comte héréditaire de Flandre, sénéchal de Hainaut, etc., créé duc de Joyeuse et pair de France en 1714, est blessé mortellement à Chantilly, en chassant le cerf avec le Roi, et meurt sans enfants à l'âge de 30 ans.

TH. LEURIDAN.

Éphémérides Tourquennoises

15 juillet 1798. — De grands préparatifs sont faits à Tourcoing, pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille, le lendemain, 14. Partout en France, le fameux anniversaire se fit avec une pompe extraordinaire. On l'avait un peu négligé depuis la Terreur, le Directoire crut faire une œuvre

patriotique en réorganisant cette fête comme la première fois. G. B.

— Depuis quelques jours, une rumeur assez grave circule dans Calais. Voici, sous toutes réserves d'ailleurs, ce qui se serait passé :

Un jeune homme, employé à des travaux militaires, déterminé depuis longtemps ses chefs par des dépenses considérables qu'il faisait. Une perquisition faite à son domicile, le charbon alla le réclamer, disant que son maître avait été poignonné l'année dernière ; mais sur le refus du vérificateur de le rendre, il en vint, paraît-il, aux gros mots.

Le garde-champêtre dut intervenir. Comme il tenait en mains le corps du délit, Delorge le lui arracha, et se mit à frapper le moulinet au-dessus de la tête du vérificateur et du garde, en disant à ce dernier : « Si je ne me retiens pas, je te casserai les reins. » On ne put procéder-verbal contre ce bouillant charbon.

— Un déploré accident s'est produit avant-hier à la gare de Busigny. Un lapiste, J. Colpiu, ayant voulu allumer les lampes d'un train en manœuvres, a oublié de se baisser à l'entrée d'un pont. Il a été entraîné dans le ruisseau et a entraîné jusqu'à l'alignement. Il était mort quand on l'a relevé.

— Le scrutin de ballottage pour l'élection de Valenciennes aura lieu le dimanche 21 juillet.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 12 juillet. — Hubert Vanverfild, rue de Tourcoing, cour Dulong, 2. — Alfred Herman, rue du Fontenoy, 198. — Gustave Verbrughe, rue de la Paix, 57. — Emile Vervart, rue des Longues-Haies, cour Benetot, 8. — Adèle Dufrenoy, à la Poterie. — Céline Parent, rue de Lille, cour Bonte.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 12 juillet. — Henri Decornier, 26 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Augustine Dreoq, 11 ans, rue de Lannoy, 127. — Elvire Laes, 6 ans, rue n° 8, cour Bonte. 1. — Sophie Meurisse, 1 an, aux 3 Ponts, 363.

CONVOIS FUNÉRAIRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille JONIN DRECO-DIT-LELIEUR, sont priés de faire part de leur présence au convoi et service solennels, qui auront lieu le lundi 15 juillet, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 127.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 16 juillet 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François DESPRET, Ancien Conseiller municipal, Président du Conseil de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Elisabeth, décédé à Roubaix, le 9 juin 1878, dans sa 89^e année. Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures 42 en l'église du Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 20 juin 1878, à l'âge de 62 ans et 6 mois. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 16 juillet 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Marie-Joseph PLOUVIER, décédé à Roubaix, le 13 juin 1878, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

COUREUR-RENAUD, Grande-Place 11, Tourcoing. — Collections pour hommes et pour dames. 14095

COULLE, place de la Mairie, 5. — Dépôt des principaux produits pharmaceutiques. 14059

Serrurerie — Poêlerie DENNIEVEL, rue Saint-Georges, 50, Roubaix.

Recettes, ventes et locations immobilières Emile DELCOURT, rue St-André, 25 agent